



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Communauté de communes Vézère  
Monédières Millesources

15 Avenue du Général de Gaulle

19260 TREIGNAC

## Création d'une maison de santé à CHAMBERET

---

### Architecte

Jean MOULY Architecte  
2, Rue des Soeurs de Nevers  
19000 TULLE  
Tel : 05 44 41 02 29  
Email : jean.mouly@architectes.org

### BET Structures

SIGMA SARL  
6,Rue Chanoine Antoine Broquin  
19100 BRIVE LA GAILLARDE  
Tel : 05 55 88 37 28  
Email : sigma.brive@wanadoo.fr

### BET Fluides

Limousin-Auvergne-Ingénierie  
14 quai Baluze  
19000 TULLE  
Tel : 05 55 26 00 91  
Email : contact@lai19.fr

### Economiste

BET DELOMENIE SARL  
51 quai Aristide Briand  
19000 TULLE  
Tel : 05 55 26 34 96  
Email : delomenietulle@wanadoo.fr

C . C . T . P .

Lot N°05 MENUISERIES INTERIEURES BOIS

## PREScriptions TECHNIQUES

### DEFINITION DE LA PRESTATION

Le CCTP du présent lot concerne les travaux du Lot N°05 MENUISERIES INTERIEURES BOIS à exécuter pour la Création d'une maison de santé à CHAMBERET pour le compte de la Communauté de communes Vézère Monédierès Millesources à TREIGNAC (19-CORREZE).

### DOCUMENTS TECHNIQUES/NORMES

Les entreprises seront soumises pour l'exécution de leurs travaux, aux clauses et spécifications des documents ci-après, sachant que cette liste n'est pas limitative :

- DTU 31.1 : Charpente et escalier en bois
- DTU 36.1 : Menuiseries en bois
- DTU 37.1 : Menuiseries métalliques
- DTU 39 : Miroiterie-Vitrerie

Elles seront soumises en outre, aux prescriptions des textes réglementaires en vigueur au moment de l'exécution des travaux, notamment :

Règles NV 65-N84 définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions

Règles N 84 définissant les effets de la neige sur les constructions

Aux normes AFNOR qualitatives et dimensionnelles.

Toutes normes et DTU en vigueur à la remise des offres.

### ANNEXES

#### A/ Note commune

Les entrepreneurs devront :

Vérifier tous les ouvrages et quantités portés au devis quantitatif, chacun en ce qui le concerne, compléter éventuellement ce document pour obtenir une parfaite exécution des travaux qui seront traités à prix global et forfaitaire, sans aucune majoration, y compris pour difficultés d'exécution.

#### NOTE IMPORTANTE

Chaque entreprise devra vérifier les quantités fournies au dossier de consultation et ne pourra les contester après signature de son marché.

Les éventuelles modifications de quantités seront bien spécifiées "Positionner la nouvelle quantité sous celle fournie à la consultation".

Le mode de métré et le sous détail pourront être fournis à l'entreprise adjudicataire suivant les principes de la circulaire du 9 mars 1982.

#### B/Montant de l'offre

Pour chiffrer sa proposition, l'entreprise devra disposer du dossier comportant les éléments suivants :

- Un dossier de plans complet
- Un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) tous corps d'état ou par lot
- Un DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) de son lot
- Un CCAP (Cahier des Clauses Administratives Particulières)
- Un RC (Règlement de la Consultation)
- Un AE (Acte d'Engagement)

#### C/Fin de chantier

A l'issue des travaux, l'entrepreneur fournira au Maître d'ouvrage (en 3 exemplaires) un dossier complet comprenant :

- Modifications apportées au dossier
- Fiches techniques des matériaux employés
- Fiches d'entretien des matériaux employés certifiés par le fabricant.

### QUALITE DES MATERIAUX/MISE EN OEUVRE

#### Généralités

L'entreprise titulaire du présent lot devra fournir tous les échantillons nécessaires lors de la première réunion de chantier où elle sera convoquée afin que l'architecte puisse entériner ses choix. Les matériaux utilisés seront de première qualité et seront conformes aux spécifications des Normes NF, dans tous les cas, les provenances (non spécifiées dans le présent CCTP) seront soumises à l'agrément de l'architecte.

## PREScriptions TECHNIQUES

Il est rappelé que la notion de similitude (techniquement équivalent) appartient à l'architecte. En cas de divergence de vue avec l'entrepreneur, celui-ci sera tenu de mettre en oeuvre le matériau indiqué en référence au présent CCTP.

L'implantation des cloisons sera réalisée par le plâtrier avant la pose des huisseries.

Le recours aux produits et matériaux apportant une plus value environnementale est favorisé. Les bois utilisés devront justifier des labels FSC ou PEFC.

### **Protections**

#### A/Contre la corrosion

Tous les articles de quincaillerie seront revêtus, avant pose, d'une couche de peinture au minium de plomb, l'emploi de minium de fer est proscrit.

#### B/Contre l'humidité

Les ouvrages de menuiserie intérieure livrés avant mise hors d'eau, placés dans des pièces humides, ainsi que les ouvrages de menuiseries extérieures doivent être protégés contre les reprises d'humidité.

La nature de cette protection (impression ou hydrofuge) doit être compatible avec les finitions usuelles ou tout au moins avec les finitions prévues dans les documents particuliers du marché ainsi qu'avec les produits de préservation éventuellement appliqués antérieurement.

Cette protection doit intéresser toutes les faces, rives, et abouts des éléments de menuiseries, et, en particulier, les feuillures et les parcloses.

La protection des ouvrages intérieurs doit être appliquée au plus tard à l'arrivée des menuiseries sur le chantier. A cet effet, l'entrepreneur du présent lot devra prévenir le peintre au moins 15 jours à l'avance, pour qu'il réalise cette protection.

#### C/Contre les chocs

Le déchargement et la manutention devront s'effectuer sans entraîner :

- de déformation permanente pouvant nuire au bon fonctionnement
- de dégradation risquant d'affecter la résistance, l'esthétique ou les protections à la corrosion.

Aussitôt après le scellement des ouvrages, des dispositifs de protections seront mis en place pour éviter les chocs et déplacements possibles.

L'entreprise de menuiserie aura la responsabilité de la verticalité de ses ouvrages, jusqu'à la réception par le plâtrier.

### **Manutention/Protection**

Toutes les opérations, frais et faux frais relatifs aux transports, manœuvres et manutentions diverses, et durant les travaux des autres corps d'état, traçage, pose, réglage, ajustages, mise en état de fonctionnement, etc... concernant les ouvrages du présent lot, sont à la charge de l'entrepreneur.

Celui-ci sera entièrement responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception, devra prendre toutes les précautions pour que les éléments ne soient pas détériorés compte tenu des aléas du chantier.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### Sommaire

|                                |          |
|--------------------------------|----------|
| <b>05.1 BLOC-PORTE</b>         | <b>1</b> |
| 05.1.1 Dépose                  | 1        |
| 05.1.2 Révision                | 1        |
| 05.1.3 Ame pleine              | 1        |
| 05.1.4 Coupe-feu               | 3        |
| 05.1.5 Acoustique - Coupe feu  | 4        |
| 05.1.6 Anti-rayons X           | 4        |
| 05.1.7 Coulissante             | 5        |
| 05.1.8 Accessoires             | 6        |
| <b>05.2 MUR/CLOISON</b>        | <b>6</b> |
| 05.2.1 Murs/Cloisons           | 6        |
| <b>05.3 PLACARD</b>            | <b>6</b> |
| 05.3.1 Portes                  | 6        |
| 05.3.2 Aménagement             | 7        |
| 05.3.3 Modification            | 7        |
| <b>05.4 MOBILIER</b>           | <b>8</b> |
| 05.4.1 Banque d'accueil        | 8        |
| 05.4.2 Meubles                 | 8        |
| <b>05.5 DIVERS</b>             | <b>9</b> |
| 05.5.1 Platelage               | 9        |
| 05.5.2 Trappes                 | 9        |
| 05.5.3 Cimaise                 | 9        |
| 05.5.4 Baguettes/Couvre joints | 9        |
| 05.5.5 Organigramme            | 10       |
| 05.5.6 Protection/Nettoyage    | 10       |

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 05.1 BLOC-PORTE

#### 05.1.1 Dépose

##### 05.1.1.1 Portes

###### 05.1.1.1.1 Dépose de bloc-porte

L'entreprise devra la dépose très soigneuse de bloc-portes existants, compris ouvrages attenants, raccords et rebouchages nécessaires, évacuation et toutes sujétions nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

► Localisation :

*Pour dépose du bloc-porte sur WC PMR du bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 05.1.2 Révision

##### 05.1.2.1 Remise en état de portes existantes

###### 05.1.2.1.1 Révision de blocs-portes conservés

Révision de bloc-porte existant comprenant :

- Remplacement à l'identique tous les éléments défectueux
- Rabotage, ajustage, graissage
- Dépose et remplacement de la serrure existante par une serrure de conception identique mais avec profil pour recevoir un cylindre européen sur organigramme, compris toutes adaptations nécessaires
- Dépose de la garniture existante et remplacement par un ensemble bâquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent
- Mise en place d'un arrêt de porte assorti

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires à un fonctionnement normal.

► Localisation :

*Pour révision de l'ensemble des portes existantes conservées à l'intérieur des locaux du bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 05.1.3 Ame pleine

##### 05.1.3.1 Ouvrante à 1 vantail

###### 05.1.3.1.1 Pleine - de 83/204 -

Bloc-porte des Ets BLOCFER ou techniquement équivalent composé de :

PORTE:

-Ame pleine de 40mm d'épaisseur

FINITION:

-Fibres dures à peindre

HUISSERIE:

-Sapin à feuillure compris paumelles en nombre suffisant et baguettes d'habillage nécessaires

◦ A recouvrement des cloisons jusqu'à 110mm d'épaisseur.

◦ En applique dans ébrasements de cloisons au-delà de 110mm d'épaisseur.

◦ En applique dans ébrasements de murs (béton ou aggloméré)

QUINCAILLERIE:

-Serrure à mortaiser des Ets BRICARD série Robust ou techniquement équivalent pour :

◦ Bec de cane (type A)

◦ Bec de cane à condamnation (type B)

◦ Sureté à pêne dormant pour cylindre européen sur organigramme (type C)

GARNITURE:

-Ensemble bâquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent

BUTOIR:

-Arrêt de porte assorti

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

DIMENSIONS : 83 x 204 cm ht

► Localisation :

*Pour porte sur WC du bâtiment en extension (type B).*

*Pour porte sur dégagement propre et stérilisation du bâtiment en extension (type C).*

05.1.3.1 2 Pleine - de 93/204 -

Bloc-porte des Ets BLOCFER ou techniquement équivalent composé de :

PORTE:

-Ame pleine de 40mm d'épaisseur

FINITION:

-Fibres dures à peindre

HUISSERIE:

-Sapin à feuillure compris paumelles en nombre suffisant et baguettes d'habillage nécessaires

°A recouvrement des cloisons jusqu'à 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de cloisons au-delà de 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de murs (béton ou aggloméré)

QUINCAILLERIE:

-Serrure à mortaiser des Ets BRICARD série Robust ou techniquement équivalent pour :

°Bec de cane (type A)

°Bec de cane à condamnation (type B)

°Sureté à pène dormant pour cylindre européen sur organigramme (type C)

GARNITURE:

-Ensemble bâquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent

BUTOIR:

-Arrêt de porte assorti

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

DIMENSIONS : 93 x 204 cm ht

► Localisation :

*Pour porte entre écographie et gynécologue du bâtiment en extension (type C).*

05.1.3.1 3 Pleine - de 93/204 - barre de tirage PMR

Bloc-porte des Ets BLOCFER ou techniquement équivalent composé de :

PORTE:

-Ame pleine de 40mm d'épaisseur

FINITION:

-Fibres dures à peindre

HUISSERIE:

-Sapin à feuillure compris paumelles

°A recouvrement des cloisons jusqu'à 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de cloisons au-delà de 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de murs (béton ou aggloméré)

QUINCAILLERIE:

-Serrure à mortaiser des Ets BRICARD série Robust ou techniquement équivalent pour :

°Bec de cane (type A)

°Bec de cane à condamnation (type B)

°Sureté à pène dormant pour cylindre européen sur organigramme (type C)

GARNITURE:

-Ensemble bâquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent

BUTOIR:

-Arrêt de porte assorti

ACCESOIRES:

-Barre de tirage PMR assortie à la quincaillerie

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

DIMENSIONS : 93 x 204 cm ht avec barre de tirage PMR

► **Localisation :**

*Pour porte sur WC PMR dans le bâtiment en extension (type B).*

05.1.4 **Coupe-feu**

05.1.4.1 **Ouvrante à 1 vantail**

05.1.4.1.1 Coupe-feu 1/2 H - de 83/204 + FP

Blocs-portes CF à âme pleine isoplane type "Blocofeu" des Ets BLOCFER ou techniquement équivalent composé de :

PORTE:

-Ame en panneau de particule de 40mm d'épaisseur dans cadre bois exotique avec joints.  
Tenue au feu: CF 1/2 Heure.

FINITION:

-Fibres dures à peindre

HUSSERIE:

-Bois exotique à feuillure compris paumelles et baguettes d'habillage

°A recouvrement des cloisons jusqu'à 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de cloisons au-delà de 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de murs (béton ou aggloméré)

QUINCAILLERIE:

-Serrure à mortaiser des Ets BRICARD série Robust ou techniquement équivalent pour :

°Bec de cane (type A)

°Bec de cane à condamnation (type B)

°Sureté à pêne dormant pour cylindre européen sur organigramme (type C)

GARNITURE:

-Ensemble bâquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent

BUTOIR:

-Arrêt de porte assorti

FERME-PORTE:

-A glissière des Ets BRICARD série 605 ou techniquement équivalent, adapté à chaque vantail.

TENUE AU FEU:

-Tenue au feu du bloc-porte et de ces accessoires: CF 1/2 Heure

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

DIMENSIONS : 83 x 204 ht avec ferme porte

► **Localisation :**

*Pour porte sur local dsari du bâtiment en extension et sur local ménage du bâtiment existant (type C).*

05.1.4.1.2 Coupe-feu 1/2 h de 93/204 + FP

Blocs-portes CF à âme pleine isoplane type "Blocofeu" des Ets BLOCFER ou techniquement équivalent composé de :

PORTE:

-Ame en panneau de particule de 40mm d'épaisseur dans cadre bois exotique avec joints.

Tenue au feu: CF 1/2 Heure.

FINITION:

-Fibres dures à peindre

HUSSERIE:

-Bois exotique à feuillure compris paumelles et baguettes d'habillage

°A recouvrement des cloisons jusqu'à 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de cloisons au-delà de 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de murs (béton ou aggloméré)

QUINCAILLERIE:

-Serrure à mortaiser des Ets BRICARD série Robust ou techniquement équivalent pour :

°Bec de cane (type A)

°Bec de cane à condamnation (type B)

°Sureté à pêne dormant pour cylindre européen sur organigramme (type C)

GARNITURE:

-Ensemble bâquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### BUTOIR:

-Arrêt de porte assorti

### FERME-PORTE:

-A glissière des Ets BRICARD série 605 ou techniquement équivalent, adapté à chaque vantail.

### TENUE AU FEU:

-Tenue au feu du bloc-porte et de ces accessoires: CF 1/2 Heure

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

DIMENSIONS : 93 x 204 ht avec ferme porte

► **Localization :**

*Pour porte sur rangement du bâtiment en extension (type C).*

### 05.1.5 Acoustique - Coupe feu

#### 05.1.5.1 Ouvrante à 1 vantail

##### 05.1.5.1.1 Rw=38 dB - CF/PF 1/2 H - de 93/204 + FP

Bloc-porte acoustique à 1 vantail des Ets MALERBA série Isophone ou techniquement équivalent composé de :  
PORTE:

-Ame composite acoustique de 40mm d'épaisseur dans cadre bois exotique avec joint balai ajustable en partie basse.

Tenue au feu : PF et CF 1/2 Heure.

Affaiblissement acoustique : Rw = 38 dB.

### FINITION:

-Fibres dures à peindre

### HUISSERIE:

-Bois exotique à feuillure avec joints 2 lèvres compris paumelles de 140

°A recouvrement des cloisons jusqu'à 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de cloisons au-delà de 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de murs (béton ou aggloméré)

### QUINCAILLERIE:

-Serrure à mortaiser des Ets BRICARD série Robust ou techniquement équivalent pour :

°Bec de cane (type A)

°Bec de cane à condamnation (type B)

°Sureté à pêne dormant pour cylindre européen sur organigramme (type C)

### GARNITURE:

-Ensemble bâquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent

### FERME-PORTE:

-A glissière des Ets BRICARD série 397 ou techniquement équivalent, adapté à chaque vantail.

### BUTOIR:

-Arrêt de porte.

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

DIMENSIONS : 93 x 204 ht avec ferme porte

► **Localization :**

*Pour portes sur cabinet kinésithérapeute, ostéopathe-podologue, dentiste, ophtalmologiste, gynécologue, échographie et cabinets infirmiers 1 et 2 du bâtiment en extension (type C).*

### 05.1.6 Anti-rayons X

#### 05.1.6.1 Ouvrante à 1 vantail

##### 05.1.6.1.1 BP anti-rayons X - de 93/204

Bloc-porte d'intérieur Anti rayons X, des Ets BLOCFER série BLOCOPLOMB ou techniquement équivalent composé de :

### PORTE:

-Ame en panneau de particule de 40mm d'épaisseur avec raidisseur dans cadre bois exotique avec sous- parement 2 feuilles de plomb 10/10.

Tenue au feu: PF et CF 1/2 Heure.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### FINITION:

-Fibres dures à peindre

### HUISSERIE:

-Métal pour cloison maçonnée, avec peinture époxy par cataphorèse, acier 15/10 + talon de 10 mm comprenant :

Paumelles nécessaires

Joints intumescents

Feuille de plomb 20/10e

°A recouvrement des cloisons jusqu'à 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de cloisons au-delà de 110mm d'épaisseur.

°En applique dans ébrasements de murs (béton ou aggloméré)

### QUINCAILLERIE:

-Serrure à mortaiser des Ets BRICARD série Robust ou techniquement équivalent pour :

°Bec de cane (type A)

°Bec de cane à condamnation (type B)

°Sureté à pêne dormant pour cylindre européen sur organigramme (type C)

### GARNITURE:

-Ensemble bêquilles sur plaques en inox des Ets NORMBAU série Est ou techniquement équivalent

### BUTOIR:

-Arrêt de porte assorti.

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

DIMENSIONS : 93 x 204 cm ht

► **Localisation :**

***Pour porte sur local panoramique dans dentiste du bâtiment en extension (type C).***

**05.1.7      Coulissante**

**05.1.7.1    Escamotable**

**05.1.7.1.1 Porte coulissante escamotable de 83/204**

Bloc-porte coulissant à 1 vantail des Ets BLOCFER et ECLISSE ou techniquement équivalent composé de :  
PORTE:

-Porte à ame en panneau de particule de 40 mm d'épaisseur dans cadre sapin - Finition : Fibres dures à peindre

### CHASSIS/HUISSERIE:

-Châssis métallique pour porte simple des Ets ECLISSE type Unique 100 complet ou techniquement équivalent, pour cloison en plaques de plâtre type 98/48, compris habillage bois, couvre-joint, joints, etc ...

-Habillage sur chaque face en plaques de plâtre BA 13, compris traitement des joints

### QUINCAILLERIE:

-Serrure à larder des Ets ECLISSE type Kit 2 ou techniquement équivalent, avec double bouton et clés

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

DIMENSIONS : 83 x 204 cm ht

► **Localisation :**

***Pour porte coulissante sur stérilisation dans dentiste du bâtiment en extension.***

**05.1.7.1.2 Porte coulissante escamotable de 123/204**

Bloc-porte coulissant à 1 vantail des Ets BLOCFER et ECLISSE ou techniquement équivalent composé de :  
PORTE:

-Porte à ame en panneau de particule de 40 mm d'épaisseur dans cadre sapin - Finition : Fibres dures à peindre

### CHASSIS/HUISSERIE:

-Châssis métallique pour porte simple des Ets ECLISSE type Unique 120 complet ou techniquement équivalent, pour cloison en plaques de plâtre de 120 mm, compris habillage bois, couvre-joint, joints, etc ...

-Habillage sur chaque face en plaques de plâtre BA 13, compris traitement des joints

### QUINCAILLERIE:

-Serrure à larder des Ets ECLISSE type Kit 2 ou techniquement équivalent, avec double bouton et clés

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

DIMENSIONS : 123 x 204 cm ht

► **Localisation :**

*Pour portes coulissantes sur les box dans cabinet kinésithérapeute du bâtiment en extension.*

05.1.8 **Accessoires**

05.1.8.1 **Serrures/béquillages**

05.1.8.1.1 Béquille avec poignée rallongée PMR

L'entreprise devra chiffrer en plus-value la fourniture et pose de béquille avec poignée rallongée conforme à la réglementation PMR, dans la même gamme que celle prévue dans les articles de blocs-portes compris toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux reglementations en vigueur.

► **Localisation :**

*Pour béquille rallongée sur porte du local échographie dans le bâtiment en extension.*

05.2 **MUR/CLOISON**

05.2.1 **Murs/Cloisons**

05.2.1.1 **A ossature bois**

05.2.1.1.1 Ossature + isolant 100 mm + Triply 19 mm (2 faces)

Réalisation de cloisons à ossature bois façon claustres composée de :

°Une ossature en bois massif comprenant:

-1 lisse basse

-1 lisse haute

-Montants verticaux d'entraxe approprié

-Traverses intermédiaires entre montants en nombre suffisant

-Assemblage général par équerres, vis, chevilles, etc...

-Traitement I.F.H de l'ensemble des bois

°Un habillage en lames de 80 mm de hauteur de panneaux Triply de 19 mm posé horizontalement et non jointif fixé sur chaque face de l'ossature ci-dessus, compris fixations, calepinage, habillage des rives et des angles, découpes, film de feutre noir tendu fixé sur l'ossature etc...

°Une isolation en panneaux semi-rigide en laine de roche mono densité non revêtus des Ets ROCKWOOL type Alpharockde 100 mm d'épaisseur ou techniquement équivalent, mis en place entre montants de l'ossature

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Ossature : Essence - Sapin /- Section des bois - A faire approuver par l'architecte.

Finition : vernis en atelier.

► **Localisation :**

*Pour cloison bois entre secrétariat et accueil-dégagement du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.*

05.3 **PLACARD**

05.3.1 **Portes**

05.3.1.1 **Coulissantes**

05.3.1.1.1 Façade de 220 x 240 ht env

Porte coulissante des Ets SOGAL référence "Initial" ou techniquement équivalent comprenant :

- Habilage contre cloisons en contre-plaqué bois ou autres au droit des butées des vantaux.

- Rail de roulement en partie basse

- Guidage en partie haute avec bandeau

- Profilés, bandeau et rails en acier galvanisé prélaqué

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

- Panneaux en aggloméré mélaminé 2 faces de 10 mm d'épaisseur, avec montants et traverses en profilés aluminium assortis
- Boîtier porte roulette type "Robotown" avec possibilité de réglage de la course
- Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : Suivant plans

Coloris : Au choix de l'architecte.

► **Localisation :**

***Pour façades de placards dans cabinets infirmiers, gynécologue, ophtalmologiste, dentiste, ostéopathe-podologue et cabinet kinésithérapeute dans le bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.***

05.3.2 **Aménagement**

05.3.2.1 **Rayonnage**

05.3.2.1.1 Aggloméré 19 mm mélaminé

Aménagement de placard en aggloméré de 19 mm mélaminé blanc toutes faces et chants, posé sur tasseaux sapin et composé de :

- °1 ou 2 séparations verticales sur toute la hauteur selon la largeur
- °5 cours de rayon horizontal espacés de 40 cm de part et d'autre de la séparation

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

► **Localisation :**

***Pour aménagements des placards à l'intérieur des locaux du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.***

05.3.3 **Modification**

05.3.3.1 **Rayonnage existant**

05.3.3.1.1 Modification de rayonnage existant

Modification de rayonnage existant à l'intérieur d'un local restructuré comprenant :

°Dépose soigneuse pour réemploi du rayonnage (panneaux mélaminés) et du système d'ossature de support (crémallères et consoles métalliques) existant, compris évacuation et stockage en atelier pour reposé en fin de chantier...

°Repose du système d'ossature de support d'entraxe approprié au nouvel aménagement, compris fixations et scellements appropriés

°Repose du rayonnage existant compris adaptations et découpes nécessaires suivant nouvel aménagement, remplacement des panneaux abîmés, rajout de rayonnage si nécessaire

°Tous les accessoires nécessaires

°Etc...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Linéaire estimé de rayonnage à déposer : 26,50 ml

Linéaire estimé de rayonnage à repérer : 25,00 ml

► **Localisation :**

***Pour dépose, modification et repose des rayonnages à l'intérieur du dépôt dans le bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.***

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 05.4 MOBILIER

#### 05.4.1 Banque d'accueil

##### 05.4.1.1 Banque d'accueil

###### 05.4.1.1.1 Banque d'accueil droite

Réalisation d'une banque d'accueil en panneaux des Ets POLYREY ou techniquement équivalent comprenant :

- Plateau supérieur à 110 cm de hauteur en panneaux stratifiés de 40 mm, alaisé aux 2 faces posé sur montants
- Plateau inférieur à 80 cm de hauteur en panneaux stratifiés de 22 mm, alaisé aux 2 faces posé sur montants compris aménagement d'un espace PMR
- Montants latéraux et intermédiaires en panneaux mélaminés de 19 mm d'épaisseur, alaisés aux 2 faces
- Plinthe basse en retrait, en panneaux mélaminés de 19 mm d'épaisseur
- Habillage de façade en panneaux stratifiés de 19 mm
- Rayonnages intermédiaires en panneaux mélaminés fixés entre montants
- Fixations, assemblage, découpes, etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : suivant plan de détail

Coloris : Au choix de l'architecte

► Localisation :

*Pour banque d'accueil dans secrétariat du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 05.4.2 Meubles

##### 05.4.2.1 Meuble sous évier

###### 05.4.2.1.1 Meuble sous plan de vasque de 120 x 80 x 96 cm ht.

Réalisation d'un meuble sous plan de vasque en panneaux hydrofuge des Ets POLYREY ou techniquement équivalent comprenant :

- Montants latéraux et intermédiaire en panneaux mélaminés de 19 mm d'épaisseur, alaisés aux 2 faces
- Plateau bas en panneaux mélaminés de 19 mm d'épaisseur, alaisé aux 2 faces
- Socle en partie basse avec plinthes en retrait, en panneaux mélaminés de 19 mm d'épaisseur
- Habillage de façade arrière en panneaux mélaminés minces
- Rayonnages intermédiaires en panneaux mélaminés fixés entre montants, compris aménagement pour passage des canalisations
- Portes en partie basse en panneaux mélaminés au droit de l'évier, compris tous accessoires nécessaires pour ferrage et manoeuvre
- Fixations, assemblage, découpes, etc ...

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux prescriptions techniques des fabricants, DTU et normes en vigueur.

-Dimensions : suivant plan de détail

-Coloris : au choix de l'architecte

Nota : Le plan de vasque sera fourni par le plombier.

► Localisation :

*Pour meuble au droit des plans de vasque dans cabinet kinésithérapeute, ostéopathe-podologue, dentiste, ophtalmologiste, gynécologue, cabinets infirmiers 1 et 2 du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.*

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

### 05.5 DIVERS

#### 05.5.1 Platelage

##### 05.5.1.1 En dalle d'aggloméré

###### 05.5.1.1.1 Dalle d'agencement sur solives

Réalisation de plancher en dalles d'agencement rainurée-bouvetée en aggloméré de 22 mm CTBH posés sur lambourdes en sapin traité I.F.H., fixées sur dalle béton, compris fixations, découpes, habillage des rives et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux DTU en normes en vigueur.

► Localisation :

*Pour platelage en comble au dessus du local ménage du bâtiment existant, suivant demandes du BET Fluides.*

#### 05.5.2 Trappes

##### 05.5.2.1 Accès combles/Locaux techniques

###### 05.5.2.1.1 Trappe de 60 x 60 cm - Coupe-feu 1/2 H -

Trappe de visite des Ets BLOCFER ou techniquement équivalent, assurant un degré coupe-feu de 1/2 h composée de :

CHEVETRE:

Chevêtre de dimensions appropriées dans charpente existante

TRAPPE:

-En panneau MDF de 50 mm d'épaisseur avec fermeture par batteuse en acier avec blocage du panneau par platines anti-dégondage

CADRE:

-En bois exotique à recouvrement des plaques de plâtre, compris fixations et habillage périphérique en panneau mince pour retenir l'isolant en comble

FINITION:

-A peindre

L'entreprise devra toutes les sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux prescriptions techniques du fabricant, DTU et normes en vigueur.

Dimensions : Suivant plans

► Localisation :

*Pour trappe en plafond du local ménage du bâtiment existant, suivant demandes du BET Fluides.*

#### 05.5.3 Cimaise

##### 05.5.3.1 Cimaise

###### 05.5.3.1.1 Cimaise en Médium de 22 x 100 mm ht

Cimaise en panneaux de fibre de moyenne densité (MDF) type Médium des Ets ISOROY ou techniquement équivalent de 100 mm hauteur, compris coupes, angles arrondis, ponçage, rebouchage des trous de vis à la pâte à bois, fixations et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.

Epaisseur : 22 mm

► Localisation :

*Pour cimaise en périphérie de la salle d'attente dans le bâtiment existant, suivant plans et indications de l'architecte.*

#### 05.5.4 Baguettes/Couvre joints

##### 05.5.4.1 Champlats

###### 05.5.4.1.1 Couvre-joints de 45 mm sur JD

L'entreprise devra la fourniture et pose de couvre-joints en panneaux de fibres de bois de moyenne densité (MDF) et conforme à la norme NF EN 13986 d'épaisseur d'appropriée et à bords arrondis compris coupes d'onglets, fixations, ponçage et toutes sujétions nécessaires de mise en œuvre conformément aux réglementations en vigueur.

## DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

Section : 45 x 16 mm  
Finition : A peindre

► **Localisation :**

**Pour couvre-joints sur JD en parois dans dentiste et dégagement du bâtiment en extension, suivant plans et indications de l'architecte.**

05.5.5      **Organigramme**

05.5.5.1    **Cylindre**

05.5.5.1.1    **Nombre de cylindres**

L'entreprise devra la fourniture et la pose des cylindres et clés et étudiera sa proposition sur des cylindres européens de sûreté des Ets BRICARD ou techniquement équivalent.(Clé non reproductible)

L'entreprise du présent lot devra :

- Passe général : (nombre : 1 en 3 exemplaires)
- Passe partiel : (nombre : 3 en 3 exemplaires)
- Clef individuelle : (nombre : 3 par cylindre)

Cet organigramme sera réalisé en présence d'un représentant :

- Du maître d'ouvrage
- De la maîtrise d'oeuvre
- De l'entreprise du lot menuiseries extérieures - serrurerie
- Du fournisseur.

► **Localisation :**

**Pour l'ensemble des cylindres équipant les portes intérieures et extérieures du bâtiment en extension et les portes révisées dans le bâtiment existant.**

05.5.6      **Protection/Nettoyage**

05.5.6.1    L'ensemble suivant CCTP.

L'entreprise devra prévoir toutes les protections et échafaudages réglementaires, qui lui seront nécessaires à une parfaite et complète sécurité de son personnel, ainsi qu'à une parfaite et complète mise en oeuvre de ses produits. De plus elle devra respecter les obligations en matière de coordination pour la santé et la sécurité conformément à la loi n° 93-1418 du 31.12.94, ainsi que les conditions prévues au Code du Travail et des règlements en vigueur. Elle devra tenir compte des demandes énumérés dans le P.G.C. L'entreprise devra également un nettoyage et enlèvement des gravats journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention.